

Strasbourg, septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée Internationale d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ou au Luxembourg ?

Vous vous posez des questions à propos de vos futures retraites allemandes ou luxembourgeoises : à quel âge peut-on les demander ? Comment sont-elles calculées ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung), la Caisse Nationale d'Assurance Pension (CNAP) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, une Journée Internationale d'Information Retraite le **10 octobre 2019** à la **CPAM, 2 Allée Bel Air à THIONVILLE**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

Prise de rendez-vous sur www.carsat-alsacemoselle.fr



Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- 5,7 milliards de prestations versés à 722.505 retraités
- 777.452 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 29.129 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale